



QUELQUES QUESTIONS ÉPINEUSES

Quel que soit l'angle sous lequel on aborde la question, la politique commerciale pose des défis au Canada. Au plan de **la gouvernance**, le gouvernement fédéral cherche à conserver sa capacité à légiférer dans l'intérêt public. Les provinces ont elles aussi le même souci, d'autant plus que les négociations commerciales s'attaquent à des problèmes relevant des provinces ou qui sont de juridiction partagée et s'intéressent également au travail et à la coopération en matière d'environnement. Par conséquent, les provinces demandent à jouer un rôle plus formel dans la politique commerciale du Canada.

Le gouvernement fédéral doit bien entendu prendre acte des craintes et des responsabilités des provinces et trouver des solutions qui les agréent. Il peut pour cela compter sur les processus de consultation et de coopération instaurés de longue date qui permettent de relever ensemble ces défis. Parallèlement, le Canada doit parler d'une seule voix sur la scène internationale — celle du gouvernement fédéral — s'il veut être crédible et efficace.

En règle générale, les Canadiens se préoccupent des questions portant sur des **valeurs** comme les droits au travail et ceux de la personne ou la protection de l'environnement. S'attaquer à ces thèmes lors de négociations requiert une certaine flexibilité. La réussite doit se mesurer à l'aune des incidences positives à l'étranger, notamment au vu des efforts internationaux déployés dans ces domaines. Sans être doctrinaire sur la manière de s'y prendre, le degré d'intégration des objectifs sociaux, environnementaux et économiques dans la politique commerciale est bien évidemment décisif.